



## COMMUNE DE MANDJOU – CAMEROUN

### I. PRESENTATION DE LA COMMUNE

#### a. Historique de peuplement

Comme mentionné plus haut, la localité de Mandjou a été érigée en commune autonome en Avril 2007. Mais auparavant, elle appartenait à la commune de Bertoua rurale. Le passage de la route Bertoua – Batouri et le bitumage de l’axe Bertoua – Garoua–Boulaï ont résolument ouvert Mandjou et renforcé la position de périphérie urbaine de Bertoua qu’elle occupe aujourd’hui. L’électrification de la commune dès 2000 a accentué le peuplement de son espace urbain.

#### b. Composition du Conseil local ;

Nombre de conseillers municipaux : 31

#### c. L’Autorité locale

Innocent Frédérique Djoni Kassala

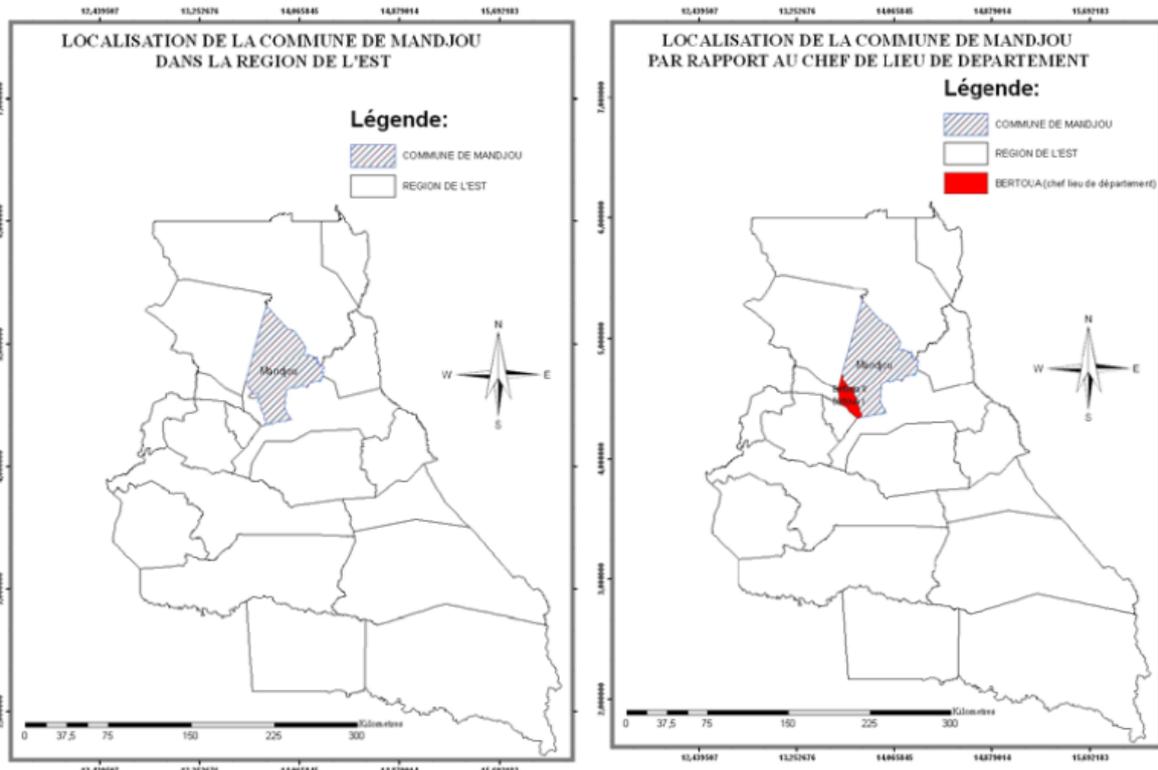
### II. SITUATION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE

#### a. Géographie

Anciennement appelée commune de Bertoua rurale, Mandjou a été érigée en commune autonome en avril 2007. Il s’agit donc d’une jeune commune pour qui la planification est une activité primordiale. Commune en plein essor, elle pose pour ainsi dire les jalons d’un développement futur. Mandjou se situe dans la partie Nord du département du Lom et Djérem. Elle est située entre 13°78’4” et 13°80’5” de latitude Nord et 13°62’5” et 14°08’5” de longitude Est. La commune s’étale sur 109 km du Nord au Sud et d’Est. Elle s’étale sur 53

km d'Est en Ouest. Elle couvre une superficie de 8 500 km<sup>2</sup>. Dans le département du Lom et Djerem, Mandjou est située à proximité des communes de Bertoua I et II. Elle est constituée de 25 villages/ quartiers comme on peut le voir sur le tableau qui suit.

### b. Carte de la collectivité territoriale.



## III. DESCRIPTION DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE

### a. Démographie

La commune de Mandjou nait après le RGPH de 2005. Il n'existe donc pas de données sur la taille et la structure de sa population dans les rapports du RGPH3 et encore moins dans le rapport de mise à jour de 2010. Néanmoins, trois sources de données peuvent être évoquées : - les chiffres fournis par la commune font état d'une population 50 000 habitants, soit une densité d'environ 6 habitants au km<sup>2</sup>. Cette densité est relativement faible ; - les chiffres de la carte sanitaire font état de 40 000 habitants répartis en quatre aires de santé ; - les données collectées sur le terrain font état d'une population de 47 350 habitants inégalement répartis en vingt-cinq villages/quartiers.

Villages	Hommes	Femmes	Moins de 16 ans	Moins de 5 ans	Ensemble
Bazzama I	164	164	15.186	3.477	328
Bazzama II	1.471	1.471	136.168	31.175	2.941
Ndembo	211	211	19.492	4.463	421
Ngamboula	477	477	44.124	10.102	953
Ndemnam	314	314	29.076	6.657	628
Sambi	257	257	23.798	5.448	514
Ndong Mbome	421	421	38.985	8.925	842
Bindia	1.372	1.372	127.001	29.076	2.743
Mandjou I	1.151	1.151	106.536	24.391	2.301
Mandjou II	1.492	1.492	138.159	31.630	2.984
Kouba	971	971	89.915	20.585	1.942
Adinkol	1.891	1.891	175.107	40.089	3.782
Gounté	490	490	45.374	10.388	980
Moïnam	1.365	1.365	126.353	28.927	2.729
Boulembe	1.750	1.750	162.050	37.100	3.500
Daïguene	991	991	91.767	21.009	1.982
Mboulaye I	991	991	91.767	21.009	1.982
Ndembo (Axe GB)	300	300	27.780	6.360	600
Grand Mboula	3.886	3.886	359.844	82.383	7.772
Koubou	494	494	45.698	10.462	987
Letta	1.391	1.391	128.807	29.489	2.782
Ndoumbe	991	991	91.720	20.999	1.981
Ndanga Ndengue	895	895	82.877	18.974	1.790
Kandara	213	213	19.724	4.516	426
Toungou	1.055	1.055	97.693	22.366	2.110
<b>TOTAL</b>	<b>25.000</b>	<b>25.000</b>	<b>2.315.000</b>	<b>530.000</b>	<b>50.000</b>

## **b. Equipements et infrastructures sociaux de base :**

### **• Situation de scolaire**

L'offre scolaire est assurée par l'Etat, les particuliers et les confessions religieuses. Il a été identifié 36 établissements scolaires dont 02 du niveau secondaire, 23 de niveau primaire, 10 de niveau préscolaire. Il existe également un centre de formation agricole et une école franco-arabe dont les niveaux n'ont pas été facilement évalués. Ces infrastructures sont inégalement réparties. De manière détaillée on a :

- 12 écoles maternelles et préscolaires ;
- 23 écoles primaires dont 20 publiques et 03 privées ;
- 02 écoles secondaires dont un lycée et un CES ;
- 01 centre de formation professionnel.

- **Situation sanitaire**

Pour ce qui est des formations sanitaires, 07 ont été répertoriés dont 04 publiques et 03 privées. Comme dans le cas précédent, les confessions religieuses (en particulier l'église catholique) les privés ainsi que l'Etat contribuent à l'offre des soins et services de santé.

- **Hydraulique**

L'accès à l'eau potable varie d'un village à l'autre. Certains villages sont bien lotis, tandis que d'autres ne disposent pas de la moindre infrastructure adéquate. Les infrastructures hydrauliques sont de trois types :

- les sources (11) ;
- les puits 15 ;
- les forages 30.

- **Electricité**

D'une manière globale, la commune reste mal desservie en électricité. Seuls 06 villages sur les 25 que compte la commune sont électrifiés. Il s'agit de :

- Mandjou I (7 km) ;
- Mandjou II (3 km) ;
- Ngamboula (2 km) ;
- Bazzama II (1,5 km) ;
- Adinkol (3 km) ;
- Gounté (1,5).

Il sera donc question d'étendre le réseau dans les autres villages soit environ 150 km à couvrir.

- **Routes**

Tous les villages et quartiers sont accessibles à toutes les saisons. Cependant, on peut regrouper les villages en trois groupes :

- les villages accessibles grâce à une voie bitumée (72 km) ;
- les villages accessibles par une voie non bitumée mais à toutes les saisons (90 km),

- les villages/ quartiers dont les activités sont entravées par les points critiques ou l'absence d'ouvrages d'art (2 soit Adinkol et Mandjou I).

- **Télécommunication**

Contrairement à certaines communes, Mandjou ne dispose pas d'un télé-centre communautaire ; sans doute à cause de sa contiguïté à Bertoua II. Toutefois il convient de relever que quasiment tous les villages sont couverts par les réseaux GSM (MTN, Orange et dans une certaine mesure CAMTEL). Seul Kandara connaît des problèmes de couvertures GSM.

### **c. Activités économiques :**

- **L'Agriculture**

L'agriculture est la principale source de revenus. Il n'existe pas de cultures de rente à grande échelle. La principale activité agricole est vivrière. On y trouve les racines et tubercules (manioc, igname, patate, macabo), les céréales (maïs surtout), les fruits et légumes et des oléagineux (arachides, soja) qui prennent davantage de l'ampleur.

- **L'exploitation des carrières et des mines**

L'activité minière, essentiellement constituée de l'exploitation des produits de carrières tels que le sable et la cuirasse à des fins de construction n'est menée qu'à une échelle artisanale.

- **L'élevage**

La Commune est à cheval entre deux zones agro écologiques :

- zone V constituées de forêts humides et caractérisée par une pluviométrie bimodale.
- Les localités forestière de Kandara, Adinkol, Kouba et Gounté, illustrent fort bien cette appartenance à la zone V ;
- zone II appelée zone des hautes savanes guinéennes caractérisée par la présence de savanes arborées. L'appartenance à cette dernière zone fait de Mandjou un espace d'élevage de bovins rendu possible grâce à la présence de pâturages et de faibles densités de population.

- **La pêche et pisciculture**

La pêche et la pisciculture sont des activités faites de manière artisanale et saisonnière. Quelques étangs piscicoles ont été dénombrés çà et là. Mais la production halieutique demeure faible comparée aux potentialités offertes par la commune. La pêche est pratiquée dans les cours d'eau et étangs surtout en période d'étiage (saison sèche). La production est essentiellement destinée à la consommation locale.

- **L'artisanat**

Contrairement à certaines communes reconnues pour leur activité artisanale, la commune de Mandjou n'est pas très impliquée dans ce type d'activité. L'art ici se limite à la fabrication de quelques objets usuels (panier, nasse de pêche, tabourets de rotin, etc).

- **Le commerce**

L'activité commerciale concerne essentiellement la vente et l'achat des produits du secteur primaire. Il s'agit :

- la vente des produits agricoles ;
- la vente des produits de l'élevage (bovins, ovins, caprin, volaille, produits laitiers, etc) ;
- la vente des produits forestiers ligneux (bois d'œuvre) et non ligneux (champignons, chenilles, rotin, etc).

D'une manière globale, la commune ne dispose pas de marché d'envergure, en dehors des marchés à bétail de Bazzama II et Letta qui attirent et rassemblent des acheteurs venus d'autres régions.

- **La transformation**

Elle est limitée aux produits agricoles. Parmi ceux-ci, la transformation du manioc en farine constitue une place de choix. On y trouve également la transformation des produits laitiers. Mais toute cette activité de transformation demeure artisanale, peu durable et orientée vers la consommation locale.

- **Le Tourisme**

En dépit de nombreuses potentialités touristiques (grottes, bois, étendues lacustres, etc) la commune connaît très peu d'activités touristiques. En effet

l'absence de structures d'accueil, l'insuffisance d'aménagement des sites, et l'absence d'évènement culturel explique la faible importance du tourisme pour cette commune.

#### **IV. GOUVERNANCE & MARKETING TERRITORIAL**

##### **a. Principaux partenaires techniques et financiers**

Financement PNDP/IDA

#### **V. CONTACTS UTILES**

##### **a. Adresse, téléphone,**

+237 699 54 85 92